

Stéphane BUHOT-LAUNAY

LISTE DES PIECES SUCCESSION

- Etat-Civil/Identité

- Acte de décès ;
- Extrait de l'acte de naissance de moins de trois (3) mois du défunt et de ses ayant-droits (héritiers, légataires, conjoint survivant) le cas échéant.
- Extrait de l'acte de mariage de moins de trois (3) mois du défunt et de ses ayant-droits (héritiers, légataires) le cas échéant ;
- La copie de tout contrat de mariage souscrit par le défunt et/ou ses ayant-droits (héritiers, légataires) le cas échéant ;
- La copie du livret de famille du défunt et/ou de ses ayant-droits (héritiers, légataires) le cas échéant ;
- La copie des recto et verso de la carte nationale d'identité du défunt et de ses ayant-droits (héritiers, légataires, conjoint survivant)
- Les coordonnées (téléphone, adresse, profession, courriel) des ayant-droits (héritiers, légataires, conjoint survivant) ;
- RIB des ayant-droits (héritiers, légataires, conjoint survivant).

- Disposition testamentaire :

- La copie de toute donation entre époux le cas échéant ;
- La copie de tout testament ;

- Etat patrimonial :

- Copie des déclarations de successions des père et/ou mère du défunt et/ou du conjoint survivant ;
- Immobilier :
 - La copie complète du titre de propriété (achat, donation, attestation de propriété)
 - Deux estimations par agence immobilière et par bien ;
 - La copie du dernier appel de charges de copropriété, le cas échéant ;
 - La copie de tout bail en cours et la dernière quittance de loyer, le cas échéant ;
- Comptes bancaires :
 - Copie des derniers relevés des comptes ouverts au nom du défunt, en indivision ou au nom du conjoint (régime de communauté) ;
- Salaires, pensions de retraite et Sécurité Sociale :
 - Copie du dernier bulletin de salaire ou de pension ;

- Copie du dernier relevé de remboursement de soin (Sécurité Sociale, mutuelle) ;

- Voitures, deux-roues, remorques etc... :
 - La copie de la carte grise de chaque véhicule,
 - La valeur ARGUS de chaque véhicule ;
- Assurances :
 - La copie de tout contrat d'assurance décès et/ou sur la vie souscrit par le défunt ou son conjoint (régime de communauté) ;
 - La copie de tout contrat d'assurance décès non réglée et dont le défunt était bénéficiaire ;
 - La copie du certificat fiscal de déclaration de tout contrat d'assurance décès au profit des ayant-droits, le cas échéant ;
- Impôts :
 - Copie des derniers avis d'impositions (impôt sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation...) ;
- Passifs :
 - La copie de tout tableau d'amortissement de prêts en cours (immobilier, consommation) ;
 - Copie de la facture acquittée des pompes funèbres ;
- Aide Sociale :
 - La copie de toute notification d'octroi d'une aide ouvrant droit à récupération ;

- **Provision sur frais :**
 - Versement de la somme de 100€ (RIB joint) ;